

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORBEL**

DATES DE :	
CONVOCACTION	16/03/2026
AFFICHAGE	16/03/2026

NOMBRES DE MEMBRES		
AFFÉRENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART AUX DÉLIBÉRATIONS
11	11	11

**Séance du : 20 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, et le vingt mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

**Présents :** Michel VALETTE, Marie-Madeleine DEMOURY, Gilles ARGAUD, Elisabeth GUERY, Yves MONTVIGNIER-MONNET, Isabelle SILLON, Daniel LOPEZ, Monica BOSC, Jean-Charles SCHILDKNECHT, Margaux COQUELIN, Carlos SOARES LEAO

**Secrétaire de séance :** Margaux COQUELIN

**DÉLIBÉRATIONS :**

**N°1 : Élection du maire**

Après constitution du bureau de vote, la présidente de séance prend acte de la candidature de Michel VALETTE.

Un premier tour de scrutin à bulletin secret est effectué et Michel VALETTE est élu maire à l'unanimité des suffrages exprimés (11).

**Approuvée à l'unanimité des membres présents**

**N°2 : Détermination du nombre d'adjoints**

Le conseil municipal décide de désigner 3 adjoints, nombre maximal théorique correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal arrondi à l'entier inférieur.

**Approuvée à l'unanimité des membres présents**

**N°3 : Élection des adjoints**

Le maire prend acte de la candidature d'une liste d'adjoints constituée, dans l'ordre, d'Isabelle SILLON, Yves MONTVIGNIER-MONNET et Elisabeth GUERY.

Un premier tour de scrutin à bulletin secret est effectué et Isabelle SILLON, Yves MONTVIGNIER-MONNET et Elisabeth GUERY sont respectivement élus 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjoint à l'unanimité des suffrages exprimés (11).

**Approuvée à l'unanimité des membres présents**

**N°4 : Indemnités de fonction**

Les indemnités de fonction sont calculées sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique, de la strate démographique dans laquelle s'inscrit la commune et du statut juridique de la collectivité.

L'octroi de l'indemnité à un adjoint ou à un conseiller municipal est toujours subordonné à l'exercice effectif du mandat, soit sur délégation du maire, sous forme d'arrêté.

Le conseil municipal décide de répartir l'enveloppe indemnitaire globale comme suit :

- maire : taux à 28,1 % = 1 155,06 € (indemnité de droit, sauf si délibération contraire à sa demande)

- 1<sup>er</sup>/2<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> adjoint et conseiller délégué : taux à 8,16 % = 335,42 €

**Approuvée à 10 voix POUR (Michel VALETTE, Isabelle SILLON, Yves MONTVIGNIER-MONNET, Elisabeth GUERY, Gilles ARGAUD, Monica BOSC, Margaux COQUELIN, Daniel LOPEZ, Jean-Charles SCHILDKNECHT, Carlos SOARES LEAO) et 1 ABSTENTION (Marie-Madeleine DEMOURY)**

## **N°5 : Constitution des commissions municipales**

Le conseil municipal décide de créer les commissions suivantes :

- commission voirie et réseaux (entretien, déneigement, assainissement, eau potable, ...)  
↳ membres : Michel VALETTE, Isabelle SILLON, Gilles ARGAUD, Daniel LOPEZ, Carlos SOARES LEAO
- commission développement économique et finances  
↳ membres : Michel VALETTE, Yves MONTVIGNIER-MONNET, Elisabeth GUERY
- commission urbanisme et foncier (maintenance des bâtiments, application du droit des sols, projets immobiliers, ...)  
↳ membres : Michel VALETTE, Elisabeth GUERY, Gilles ARGAUD, Yves MONTVIGNIER-MONNET
- commission affaires sociales, affaires scolaires et transport  
↳ membres : Michel VALETTE, Marie-Madeleine DEMOURY, Margaux COQUELIN, Monica BOSC
- commission affaires culturelles et tourisme (fleurissement, animations, communication, associations, ...)  
↳ membres : Michel VALETTE, Jean-Charles SCHILDKNECHT, Margaux COQUELIN
- commission environnement (agriculture, gestion de l'espace public, ...)  
↳ membres : Michel VALETTE, Monica BOSC, Margaux COQUELIN, Jean-Charles SCHILDKNECHT

***Approuvée à l'unanimité des membres présents***

## **N°6 : Formation des élus**

Il existe 2 cadres distincts : les formations prises en charge par le budget de la collectivité et le Droit Individuel à la Formation (DIF).

S'agissant du premier, le conseil municipal décide de prévoir un montant équivalent à 2 % du montant total de l'enveloppe indemnitaire globale, soit 600 €/an.

***Approuvée à l'unanimité des membres présents***

## **N°7 : Élection du représentant du SDES**

Le Syndicat ayant modifié la procédure de désignation des représentants des collectivités au sein de ses instances, le conseil municipal a désigné Yves MONTVIGNIER-MONNET comme délégué.

Il participera aux élections organisées au sein de chacun des collèges pour élire, en leur sein, les délégués siégeant au comité syndical du SDES.

***Approuvée à l'unanimité des membres présents***

## **N°8 : Élection des représentants du SIERSS**

Le conseil municipal a désigné Marie-Madeleine DEMOURY et Monica BOSC comme déléguées titulaires et Margaux COQUELIN comme déléguée suppléante.

***Approuvée à l'unanimité des membres présents***

## **N°9 : Élection des représentants du SIVOS du RPI des Echelles**

Le conseil municipal a désigné Marie-Madeleine DEMOURY et Margaux COQUELIN comme déléguées titulaires et Jean-Charles SCHILDKNECHT et Monica BOSC comme délégués suppléants.

***Approuvée à l'unanimité des membres présents***

## **N°10 : Élection des représentants au SIAEP de la Région du Thiers**

Le conseil municipal a désigné Michel VALETTE comme délégué titulaire et Gilles ARGAUD comme délégué suppléant.

***Approuvée à l'unanimité des membres présents***

## N°11 : Délégations du maire aux adjoints et conseillers municipaux

Michel VALETTE, maire, propose de déléguer les fonctions suivantes, sans délégation de signature :

- à Isabelle SILLON, 1ère adjointe, dans le domaine de la voirie et des réseaux : l'animation de la commission communale, la représentation de la commune au sein de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC) dans ces domaines, l'établissement des dossiers de subvention, la consultation des entreprises, l'analyse des devis, le suivi des travaux, le contrôle des factures
- à Yves MONTVIGNIER-MONNET, 2ème adjoint, dans le domaine du développement économique et des finances : l'animation de la commission communale, la représentation de la commune au sein de la CCCC dans ces domaines, la recherche et le suivi des subventions, l'activité artisanale de la commune
- à Elisabeth GUERY, 3ème adjointe, dans le domaine de l'urbanisme et du foncier : l'animation de la commission communale, la représentation de la commune au sein de la CCCC dans ces domaines, l'établissement des dossiers de subvention, la consultation des entreprises, l'analyse des devis, le suivi des travaux, le contrôle des factures
- à Gilles ARGAUD pour le suivi des travaux d'entretien (voirie, réseaux, bâtiments, ...)

***Approuvée à l'unanimité des membres présents***

La secrétaire de séance  
**Margaux COQUELIN**



Le maire  
**Michel VALETTE**

